

## FLASH-INFO



## Association fribourgeoise des institutions spécialisées

### Evénements à venir

Cet automne, deux événements qui concernent les institutions vont se dérouler dans le canton de Fribourg :

- la journée des **proches aidants**, samedi 30 octobre, devant l'Ancienne Gare à Fribourg,
- la journée fribourgeoise des **soins palliatifs**, jeudi 10 décembre, à l'UNI de Fribourg (plateau de Pérolles).

### Nos actions en cours

Voici les dossiers qui occupent actuellement notre association :

- action auprès du Conseil d'Etat concernant le **manque de places** en institutions pour des personnes adultes avec handicap
- préparation de la position d'INFRI à la consultation sur le projet de **loi sur la pédagogie spécialisée**
- préparation de la **révision des statuts** pour l'AG 2016
- procédure d'engagement d'une **secrétaire administrative** pour appuyer le secrétariat général
- interpellation du **RFSM** pour clarifier les règles de **collaboration** avec les institutions
- en commun avec l'AFIPA et le RFSM, interpellation de la DSAS au sujet du besoin de prestations dans le domaine des personnes atteintes de **troubles psychiques** dans une situation de précarité psychosociale

## CDPH : quel avenir pour les institutions ?

Comme le mentionne le site web de l'association Integration Handicap, « la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées est une profession de foi en faveur de l'égalité des personnes en situation de handicap.... L'adhésion à la Convention (en 2014) engage la Suisse à éliminer les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées, à les protéger contre les discriminations et à promouvoir activement leur inclusion et leur égalité dans la société ».

Cette adaptation de la société va induire un mouvement d'autonomisation des person-



nes en situation de handicap, qui va se développer inexorablement dans le futur. L'intérêt pour des places stationnaires en homes pourrait diminuer en fonction de la création de modèles d'habitats nouveaux plus flexibles, plus « perméables, estompant la limite entre public et privé, mais aussi entre stationnaire et ambulatoire » (comme le dit une étude nommée « Personnes avec handicap dans le monde en 2035 »).

Si les personnes avec un handicap sévère continueront sans doute à requérir une prise en charge totale (en home et atelier), tout une population plus autonome devrait se tourner vers des solutions individuelles ou mixtes. Sans compter que l'autonomisation va de pair avec une exigence de participation : les personnes avec handicap doivent pouvoir participer - au même titre que les personnes sans handicap - au fonctionnement de la société et, a fortiori, au fonctionnement de leur institution. C'est le rôle et le fonctionnement même de l'institution qui change...

Les institutions ont tout intérêt dès aujourd'hui à bien mesurer ces enjeux et à développer des projets institutionnels flexibles et novateurs, mieux à même de répondre à cette évolution. La pérennité des institutions et de leurs prestations est à ce prix...

## **ELECTIONS FEDERALES 18.10.2015**

### **Des personnalités qui s'engagent dans les institutions fribourgeoises : elles méritent votre soutien !**

A l'occasion des élections fédérales 2015, certains candidats au Conseil National sont membres de conseils de fondation de certaines institutions membres d'INFRI. Nous nous permettons ici de leur offrir notre soutien, en reconnaissance de leur engagement au service des personnes avec un handicap ou en difficultés.



**Ursula SCHNEIDER SCHÜTTEL**  
**Liste 2**



**Nadine GOBET**  
**Liste 3**



**Christine BULLIARD-MARBACH**  
**Liste 1**



**Jean-François STEIERT**  
**Liste 2**